Tissus, cordons, coussins, amiante pur

Etat de la technique

Des fibres d'amiante ont été utilisées pour fabriquer, sous forme pratiquement pure, des tissus (tresses), des fils, des bandes, des nattes ou des coussins (y.c. remplissage). Ces matériaux (parfois recouverts avec une feuille en aluminium) ont été utilisés pour les applications suivantes :

- Joints des portes coupe-feu et d'autres portes, de coffres-forts, d'armoires d'archivage, de chauffages/brûleurs, de passages de conduites, de cheminées, de fenêtres métalliques, de cloisons de séparation
- Étanchéités et isolations de fours, de séchoirs, de cuisinières (et des plans de travail de cuisinières)
- Enrobage, calorifugeage des conduites (cordons, bandes)
- Coupe-feu (coussins, cordons)
- Isolation de supports, de brides de conduites et de récipients en verre (cordons, bandes)
- Isolation d'armatures (nattes, bandes, coussins)
- Isolation sur des entretoises de citernes, sur des réacteurs, dans des boilers et d'autres machines / appareils générant de la chaleur.

En général, ces matériaux sont en chrysotile, plus rarement en amosite.

Après 1990, les fibres d'amiante ont été remplacées par des fibres minérales artificielles (FMA). Il n'est pas toujours facile de différencier l'amiante des fibres minérales artificielles (en particulier pour des matériaux utilisés dans l'industrie, qui n'ont plus la couleur et la structure d'origine en raison de leur utilisation). Cependant, le tissu en amiante est généralement mat. Si le tissu brille et que de longues fibres sont visibles à l'œil nu, il s'agit le plus souvent de fibres de verre. Toutefois, il existe aussi des tissus en amiante recouverts d'une laque qui sont également brillants. En cas de doute, il faut procéder à des prélèvements d'échantillons sur les tissus.

À noter que ces matériaux sont souvent recouverts (p.ex. avec une feuille d'aluminium, p.ex. sur des conduites, des citernes, des boilers, mais aussi des éléments coupe-feu).

RISQUE POUR LA SANTÉ

Sans intervention

Type de matériau (degré d'agglomération): faiblement aggloméré.

Les éléments de grande taille, tels que les coussins coupe-feu ou les enrobages (ou calorifugeages) de conduites de longueur importante constitués de tresses amiantées, représentent un risque élevé pour la santé des utilisateurs des locaux concernés, en particulier s'ils sont en mauvais état. Dans les pièces fréquemment utilisées, les matériaux en question sont généralement classés en degré d'urgence 1 et doivent être assainis immédiatement selon FACH. L'urgence peut être réduite avec des mesures immédiates comme la couverture hermétique des matériaux ou l'encapsulage.

Les éléments de petite taille, comme des cordons (ou tresses) de courtes longueurs ou des petites bandelettes, présentent généralement un risque moins élevé à condition que les matériaux ne soient ni déplacés ni touchés. Cependant, dans des locaux fréquemment utilisés, notamment par des enfants, même de petits éléments sont généralement à classer en degré d'urgence 1.

En cas de travaux

En cas de manipulation, même une faible quantité de matériaux et certains objets isolés peuvent libérer de grandes quantités de fibres et représenter un danger pour la santé (zone rouge selon la Suva).

DIAGNOSTIQUE

Les matériaux mentionnés en introduction peuvent (s'ils datent d'avant 1990) être classés, comme «amianté» sans analyse en laboratoire. En Suisse, les matériaux qui datent d'après 1990 peuvent être considérés comme exempts d'amiante (à condition que les matériaux contenant de l'amiante aient été complètement retirés).

Depuis les années 1980, des tissus en fibres minérales artificielles (p. ex. fibres de verre) ont été utilisés dans les applications citées en introduction. Si l'on ne parvient pas à déterminer avec certitude s'il s'agit de tissus en fibres de verre ou d'amiante, il convient de procéder à des prélèvements d'échantillons ou à les désigner comme «contenant de l'amiante».

Echantillonner
Les différents éléments doivent être prélevés séparément s'ils ne peuvent pas être classés comme exempts d'amiante.

ASSAINISSEMENT/ENLÈVEMENT

- **Des cordons/tresses amiantés isolés démontables sans destruction** (**uniquement les "petits" cordons, en général <0.5 m**) peuvent être retirés par un ouvrier instruit, selon brochure 84053 de la Suva.
- **S'il s'agit de travaux de petites ampleurs**, c'est-à-dire dimensions <0,5 m^2 qui peuvent être réalisés **en une seule intervention**, les travaux peuvent être effectués par une entreprise de désamiantage reconnue par la Suva selon la directive CFST 6503, chap. 7.7.
- **Tous les autres travaux** doivent être effectués par une entreprise de désamiantage reconnue par la Suva selon la directive CFST 6503, chap. 7.

Elimination

Code de déchets

- 17 06 05 ds

Filière d'élimination

- Décharge de type E

Conditionnement

- Emballage double (p. ex. sacs en film plastique dans un big-bag)

Autres indications

- Aucune

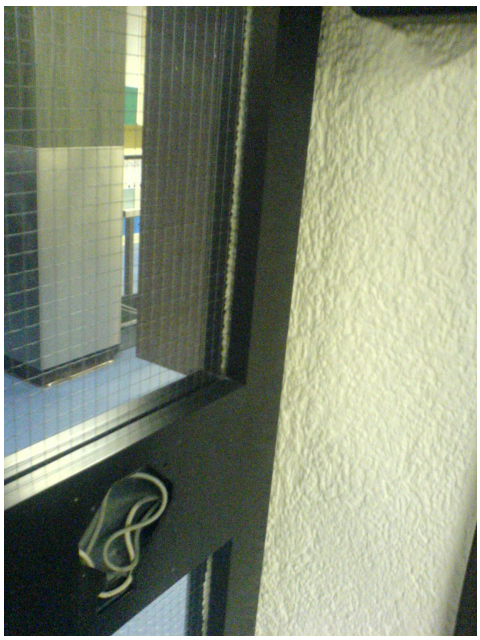
Remarque générale

Lors de l'élimination, il faut également tenir compte des directives de la Suva. A cet égard, les anciennes fiches thématiques 33063 et 33064 ne correspondent plus à l'état de la technique et seront remplacées par une nouvelle fiche thématique de la Suva (état mars 2025 pas encore publiée), qui sera adaptée au contenu du rapport Polludoc sur l'élimination des déchets amiantés.

PHOTOS



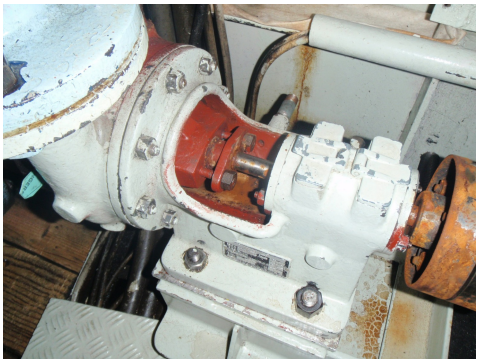
Tissus amiantés sur tuyau.



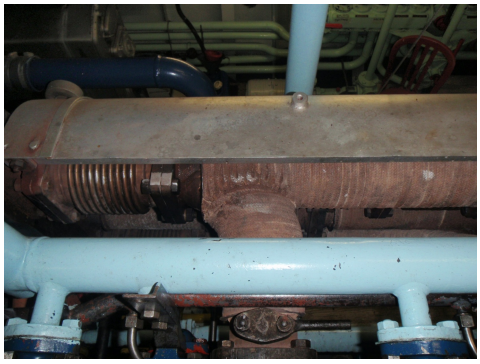


Bande/tissu amiantée sous une bride de tuyau

Cordon amianté entre du verre et un cadre métallique sur une porte coupe-feu.



Les pompes peuvent contenir des tissus amiantés comme joints d'étanchéité



Tissus amiantés utilisés comme isolation thermique autour d'un tuyau d'échappement d'un générateur diesel



Tissus amiantés dans un coffre-fort



Bande amiantée dans un poêle à mazout



Bande amiantée dans un poêle à mazout



Photo de coussin d'amiante et de panneau léger contenant de l'amiante dans une armoire électrique



Portes coupe-feu avec du tissu amianté sous du mastic de fenêtre



Clapets de cheminée avec tissu amianté



Fil amianté sur fenêtre en toiture. Photo Solgeo, J. Meyer



Tresse amianté dans vieille prise électrique 500 V. Photo: J. Meyer, Solgeo